

Casablanca, le 22 juin 2022

A l'attention de Monsieur le Secrétaire Général des Nations Unies

Objet : Déclaration de soutien continu au Pacte Mondial des Nations Unies et d'engagement à respecter et mettre en œuvre les Dix Principes

Monsieur le Secrétaire Général, honorables parties prenantes,

Opérateur de services publics essentiels, Lydec gère la distribution d'eau et d'électricité, la collecte des eaux usées et pluviales, et l'éclairage public pour 5 millions d'habitants du Grand Casablanca.

Consciente de la contribution de ses métiers à la performance économique, mais aussi environnementale, sociale et sociétale, sur son territoire d'ancrage, le Grand Casablanca, Lydec est engagée dans une démarche pérenne de développement durable depuis le démarrage de ses activités en 1997.

Lydec définit aujourd'hui sa raison d'être comme étant d'apporter au quotidien des services essentiels de qualité aux citoyens et aux acteurs économiques dans un esprit d'efficacité, d'innovation et de partenariat pour contribuer au développement durable de son territoire d'ancrage.

En souhaitant nous conformer aux meilleurs standards nationaux et internationaux en matière de responsabilité sociétale (RSE), nous avons adhéré aux Dix Principes du Pacte Mondial des Nations Unies en 2015, et avons été l'un des membres fondateurs du « Réseau Pacte Mondial Maroc » en 2017. Cet engagement constant a été, au fil des années, renforcé, structuré et intégré à la stratégie et à la politique générale de l'entreprise.

Notre Feuille de route Développement Durable 2030 incarne en particulier l'engagement de Lydec à mettre en œuvre des initiatives plus responsables et créatrices de valeur partagée au bénéfice de l'ensemble des parties prenantes de l'entreprise.

J'ai ainsi l'honneur de réitérer l'engagement volontaire de Lydec en matière de développement durable et son soutien envers le Pacte Mondial des Nations Unies et les Dix Principes en matière de respect des droits humains, des normes internationales du travail, de l'environnement, ainsi qu'en matière de lutte contre la corruption.

Le dialogue avec les parties prenantes étant l'un des fondements de notre projet d'entreprise Synergies 2025 et de notre démarche RSE, nous nous engageons à partager ces informations par tous les canaux et moyens de communication auprès des parties prenantes concernées.

Vous priant d'agréer l'expression de mon profond respect.

Jean-Pascal DARRIET
Directeur Général

